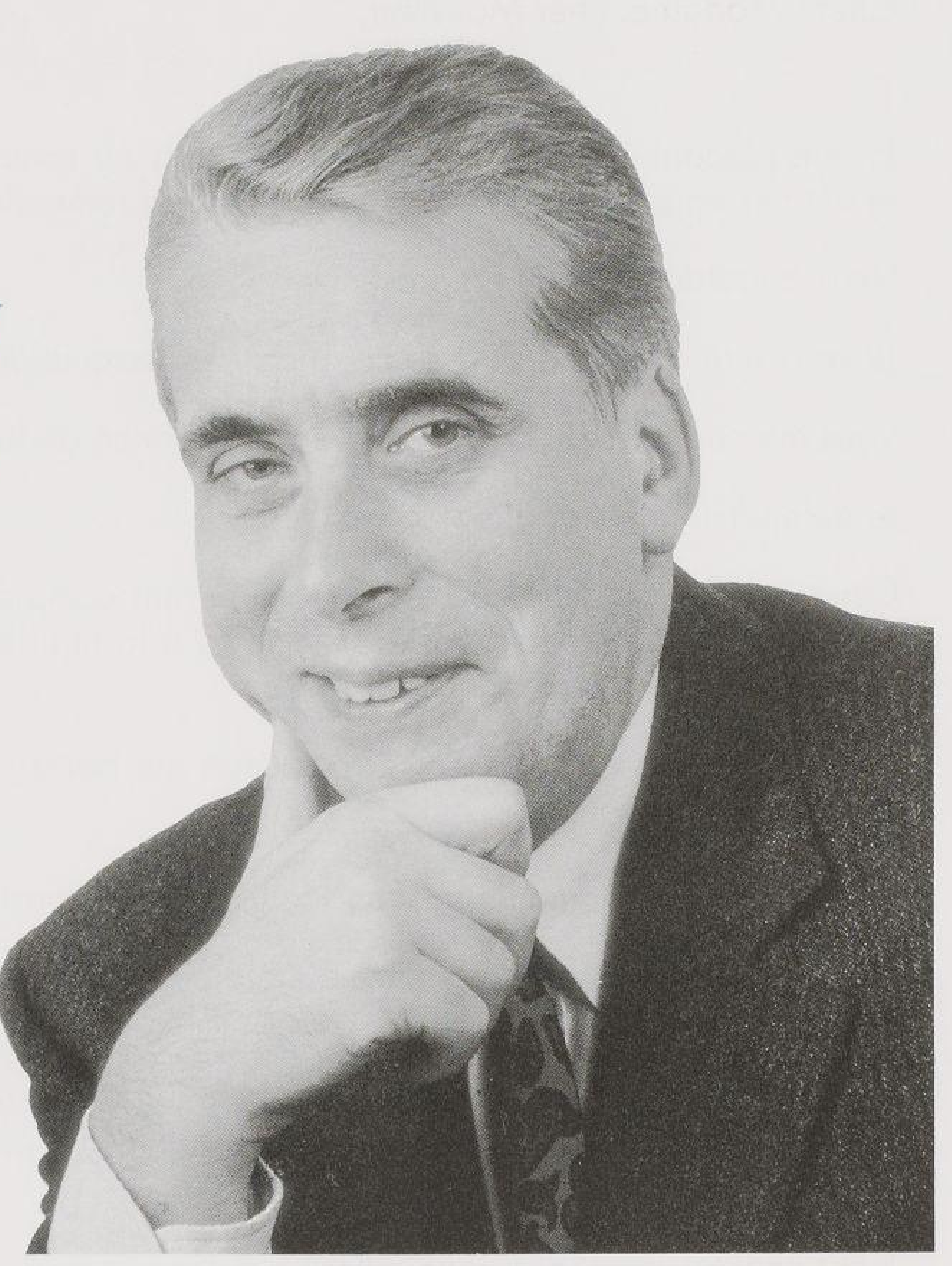
Elections législatives – 1ère Circonscription du Loiret – 28 Mars 1993

Dimanche,
faites le choix
du pluralisme
et de
l'efficacité



avec

Jean-Pierre Sueur

et Claude BOURDIN

Le 28 mars, pas une voix
ne doit leur manquer

Alliance des Français pour le Progrès

Chère Madame, cher Monsieur,

En me plaçant en tête de tous les candidats au premier tour, beaucoup d'entre vous m'ont mis en position de l'emporter. Je les en remercie sincèrement.

Deux candidats restent en présence.

Je veux être, pour ma part, le candidat du rassemblement.

Vous me connaissez. J'ai toujours été au service de tous. Je continuerai de l'être.

Je défendrai la solidarité et la justice sociale.

Ceux qui sont attachés à l'écologie pourront compter sur moi. Ce n'est pas un propos de circonstance. Cela fait dix ans qu'à la mairie d'Orléans je travaille concrètement avec des élus écologistes.

Je voudrais enfin m'adresser à tous ceux qui partagent l'idéal républicain, quel que soit leur vote au premier tour.

Je leur dis ceci : l'enjeu du second tour, c'est le pluralisme.

Nous savons qu'il y aura une forte majorité de droite à l'Assemblée Nationale.

Mais cette majorité doit-elle être « écrasante » ? Faut-il cinq députés du même bord sur cinq dans le Loiret ? Est-il utile, dans un tel contexte, d'élire dans notre circonscription un candidat conservateur aux attitudes souvent sectaires ? Pensez-vous que vos intérêts seraient, ainsi, bien défendus ?

Telles sont les questions auxquelles vous répondrez par votre vote, dimanche.

Ma position est claire.

Donner à la nouvelle assemblée une majorité aussi écrasante que le laisse prévoir le premier tour, ce serait créer une situation dangereuse pour notre pays, parce que lourde de profonds déséquilibres entre la réalité de la France et sa représentation politique.

Je compte sur vous pour faire au second tour le choix du pluralisme et de l'équilibre.

Vous pourrez compter sur moi pour continuer de vous défendre ***efficacement*** au Parlement et dans le Loiret.

Jean-Pierre SUEUR
Secrétaire d'État aux collectivités locales,
Maire d'Orléans

Imprimerie Nouvelle